

MONT-CROSIN

Juvent remplace

Les quatre premières éoliennes installées à Mont-Crosin cèdent leur place.

PAR FRANÇOIS LAMARCHE

Fondée en octobre 1995, la société Juvent SA, filiale des Forces motrices bernoises (FMB) est spécialisée dans le courant éolien. En novembre 1996, elle débutait l'exploitation de la centrale de Mont-Crosin avec l'installation de trois éoliennes, auxquelles une quatrième a été ajoutée en 1998. Au fil des ans, douze autres pièces ont été érigées sur les hauteurs du Vallon de Saint-Imier.

Efficacité. «Nous constatons que la production des nouvelles machines est sept

fois plus importante que celle des anciennes», lance Martin Pfisterer, président de Juvent.

Il poursuit: «Dans le contexte actuel, de nombreux projets sont bloqués par des oppositions, nous pensons donc qu'il est intelligent d'optimiser les sites existants.» Voilà qui explique la décision de remplacer les quatre premières installations par de nouvelles, plus performantes, qui permettront d'augmenter la production de 40%. «Nos contacts avec les divers milieux concernés, y compris la protection du paysage, sont positifs», se réjouit Martin Pfisterer. Il précise encore: «Les vitesses de pales des futures éoliennes sont identiques aux anciennes, leur hauteur également. Nous jouons la carte de l'harmonie.»

Affirmation confirmée par Raimund Rodewald, directeur de la fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage: «La promotion des énergies renouvelables n'est pas seulement souhaitable, mais nécessaire. Nous soutenons le remplacement des quatre petites éoliennes de Mont-Crosin, ces travaux permettant d'harmoniser l'impact visuel de la centrale.»

Développement. En parallèle à ces modifications, Juvent envisage un élargissement de son parc. «Une étude de l'ARJB (association régionale Jura-Bienne) admet soixante à quatre-vingts éoliennes sur la montagne du Droit. Je suis d'accord de concentrer, mais il y a des limites...» Martin Pfisterer a toujours privilégié le contact et la négociation, il poursuit sur la ligne qui a permis à Juvent d'être partenaire des élus et des habitants de la région.

«Les autorités nous poussent, nous allons donc étudier la possibilité de construire deux ou quatre éoliennes du côté de Sonvilier. Mais je ne veux pas que cette région devienne la poubelle du canton en matière d'énergies renouvelables.»

Directeur de l'ARJB, André Rothenbühler précise: «L'étude dont il est question ne concerne que le volet nature et paysage. Elle part du fait que l'implantation d'éoliennes n'intègre pas le paysage, mais en crée un autre.» De fait, la concentration est prônée, plutôt que la dispersion. «De ce point de vue, les sites de Mont-Soleil et Mont-Crosin pourraient accueillir quelques dizaines de pièces, manière de préserver les autres endroits.» ■

A Mont-Crosin, les FMB veulent jouer la carte de l'harmonie.

